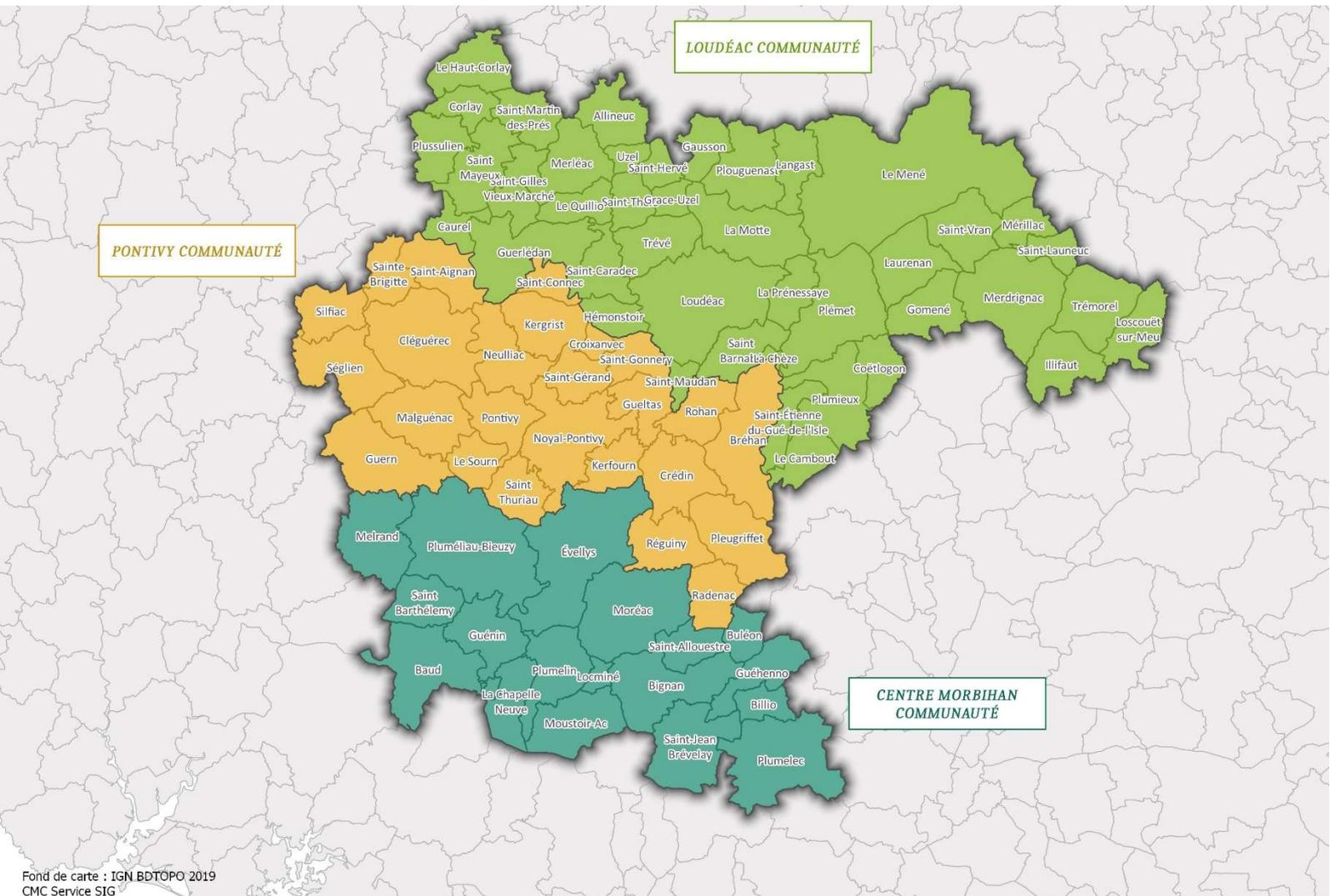


Évaluation croisée des programmes LEADER et prospective pour la future programmation LEADER
Pays de Pontivy et Loudéac communauté Bretagne Centre
Offre de stage

Contexte



Fond de carte : IGN BDTOPO 2019
CMC Service SIG

Loudéac Communauté Bretagne Centre	Pays de Pontivy (Pontivy Communauté et Centre Morbihan Communauté)
<ul style="list-style-type: none"> - 51 288 habitants - 41 communes 	<ul style="list-style-type: none"> - 87 710 habitants - 43 communes

Territoires tous deux situés en Centre Bretagne, le Pays de Pontivy et Loudéac Communauté Bretagne Centre, s'associent pour réaliser une évaluation croisée de leurs programmes LEADER 2014-2023.

Objectifs de la mission de stage

Après 6 années de mise en œuvre, cette évaluation croisée a pour ambition :

Objectif n°1 : Apporter une analyse quantitative du programme LEADER

- Réaliser une analyse chiffrée du programme (consommation des enveloppes, thématique des projets, typologie des porteurs de projets, ...).
- Comparer les données entre les deux territoires d'évaluation, mais aussi à l'échelle régionale et nationale.

Objectif n°2 : Apporter une analyse qualitative du programme LEADER

- Observer les différentes stratégies mises en œuvre sur Loudéac et Pontivy (notamment l'ingénierie autour de l'animation et de la gestion du dispositif).
- Faire le point sur les atouts et les faiblesses dans la mise en œuvre de LEADER (mécanisme de décision/gouvernance du CUP...).
- Démontrer les contributions du programme LEADER au développement des territoires (valeur ajoutée de LEADER sur les projets accompagnés).

Objectif n°3 : Anticiper la future programmation LEADER

- Proposer des pistes d'amélioration de la mise en œuvre du programme LEADER.
- Recenser des thématiques communes (actuelles et futures) visant le développement des territoires.
- Promouvoir et communiquer sur les projets financés et sur l'évaluation LEADER.

Organisation du stage

- Siège administratif : Pontivy (proposition permettant de simplifier le financement LEADER, côté Pontivy)
- Employeur : Pontivy Communauté
- Sous la direction de : Lucile PREVOT
- Rédaction d'une convention entre les 2 territoires (permettant de définir les modalités de travail sur chaque territoire)
- Déplacements à prévoir sur les deux territoires

Compétences requises :

- Master 2 en aménagement du territoire/développement local.
- Bonnes connaissances en Aménagement du territoire/développement local/gestion de projets fonds européens/ évaluation des politiques publiques
- Bonne connaissance des collectivités territoriales
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Maîtrise des outils cartographiques et informatiques
- Conduite d'entretiens

Informations complémentaires

- Durée du stage : 6 mois, à compter du 1^{er} avril 2021
- Permis B exigé
- Temps complet : 17h30 par territoire

- Dépôt des candidatures : 8 février 2021
- Par mail uniquement ressourceshumaines@pontivy-communaute.bzh